



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

---

# SOMMAIRE

---

[ÉDITORIAL](#)

[Démarche qualité](#)

[Pôle Formation](#)

[Notre catalogue :](#)

[ETAIE](#)

[RESPAI](#)

[Bases de la fonction d'encadrant.e technique](#)

[Gestion des conflits](#)

[Pouvoir d'agir](#)

[Les écrits professionnels](#)

[Organisation et modalités des formations](#)

[Financement](#)

[Contacts](#)

# ÉDITORIAL



## Qui sommes-nous ?

*« Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté fédère les associations et organismes qui accueillent et accompagnent en vue de leur insertion les personnes en situation de grande précarité et d'exclusion. Elle interpelle tous les acteur.ice.s de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.*

*Impliquée dans le développement social territorial, la Fédération met en œuvre son savoir-faire en matière de production d'expertise et d'appui au développement d'initiatives en matière d'accès au logement, à l'emploi, à la santé et à la culture des populations les plus précaires, en s'ouvrant à tous les acteur.ice.s locaux.ales.*

*Véritable observatoire dynamique de l'exclusion et de l'insertion, la Fédération des acteurs de la solidarité forme et conseille salarié.es, bénévoles et personnes accueillies et accompagnées. »*

---

# Démarche Qualité

---

La loi du 5 septembre 2018 « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** », dont l'application se poursuit, vise à réformer en profondeur le monde de la formation professionnelle continue, de l'alternance et de l'apprentissage.

La FAS BFC a souhaité s'inscrire dans ce mouvement auprès de ses adhérents et continue à adapter ses formations au plus proche des attentes de ses différent.e.s interlocuteur.ices et des évolutions de la démarche qualité en intégrant régulièrement les nouvelles mesures.

Depuis 2021, les actions de formation de la FAS BFC sont **certifiées par le processus Qualiopi** délivré par AB Certification. Cette certification permet d'assurer le financement des formations et engage à **garantir un processus qualité pour l'ensemble des formations** mises en place par la FAS Bourgogne Franche-Comté.

Nous tenons à la qualité de notre offre de formation, afin de **répondre aux besoins des salarié.es et employeur.euses**, en leur offrant un **écosystème favorable aux apprentissages** et une **montée en compétences et connaissances adaptées**.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

---

# Pôle Formation

---

Une offre de formations en réponse aux besoins des acteur.ice.s des champs de la lutte contre les exclusions et de la cohésion sociale :

Celles-ci conçues pour et par les professionnel·le·s et bénévoles de l'hébergement/logement, de l'insertion par l'activité économique et de la santé permettent et favorisent l'échange et l'observation. Toutes les formations sont pensées de manière à ce que **chaque stagiaire soit acteur·trice de sa formation.**

Les modalités d'intervention pédagogique de nos formateurices, intégrant échanges de pratiques et études de cas, permettent aux stagiaires de faire le lien entre la formation et leurs pratiques professionnelles.

## Nos formations 2024

- Proposent une offre plus complète et variée à nos adhérent.es et partenaires
- Ouvrent un nouvel espace d'échange, avec une plus grande diversité d'acteur.ice.s et de pratiques

---

# Notre catalogue de formation

---

Grâce à des **intervenant.e.s qualifié.e.s**, œuvrant pour la lutte contre les précarités et adhérant aux valeurs de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, notre offre s'enrichit et se complète en permanence et se veut toujours plus en adéquation avec **vos besoins**.

Nous proposons deux types de formations :

## ❖ Des formations longues

-ETAIE : une formation certifiante qui offre un diplôme pour les encadrant.e.s techniques

-RESPAI : une formation gratuite s'adressant aux personnes souhaitant devenir pair.e aidant.e

## ❖ Des formations courtes (2 à 5 jours)

-**Formations en intra-structures** : présentées dans ce catalogue en vous donnant le thème et les objectifs de chaque formation, nous concevons ensemble des sessions sur-mesure répondant aux besoins précis de votre structure et de votre équipe.

-**Formations en inter-structures** : suite à des enquêtes de besoins qui vous sont envoyées régulièrement nous organisons des sessions de formation planifiées dans l'année, en groupe (de 8 à 12 stagiaires) sur des thématiques différentes et permettant l'échange de pratiques d'une structure à l'autre. Un programme détaillé est joint au moment de la diffusion de l'information et des inscriptions.

-**Formations répondant à des appels à projet ou des marchés publics** : Notre organisme de formation s'investit sur toutes les thématiques de son champ de compétences et positionne régulièrement sa candidature sur des appels à projets émanant de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Nationale, de la région, ou sur des marchés publics. L'organisation des sessions de formations sont basées sur le même modèle que les formations inter-structures.<sup>6</sup>

# ETAIE : Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Économique

## Contexte

Formation professionnelle de niveau 4 inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (code 36697) pour Encadrant.es Techniques d'Activités d'Insertion par l'Économique. Elle est enregistrée au répertoire National des Certifications Professionnelles, la formation est reconnue par les employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

## Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender vos missions d'encadrant.e technique
- Être capable d'analyser les problématiques rencontrées par les salarié.es et y répondre de manière adaptée
- Se repérer dans le secteur de l'emploi et de l'insertion
- Développer vos compétences / professionnalisation
- Favoriser le maintien dans l'emploi

## Public

Être en poste dans une structure de l'IAE et en charge de l'encadrement et l'accompagnement des salarié.e.s en insertion

## Durée



58 jours, soit 413 heures de formation

## Intervenant



Agnès Luc, Médiatrice  
Sève Emploi, Formatrice  
et consultante dans le  
secteur social



## Coût pédagogique

BC1 : 1575,00 €  
BC2 : 1470,00 €  
BC3 : 1470,00 €  
BC4 : 1575,00 €

Retrouvez le livret d'accueil ETAIE et le contenu pédagogique dans le document suivant : [Livret d'accueil ETAIE](#)



# ▶ **ETAIE**



- *Une formation en alternance intégrative : les apports de la formation prennent appui et impactent votre vécu professionnel*
- *Un principe pédagogique qui repose sur le respect, l'écoute et la bienveillance*
- *Une dynamique de groupe utilisée comme moteur et soutien des apprentissages*
- *Des séquences d'analyse de pratiques qui vous permettent de réfléchir aux difficultés que vous pouvez rencontrer*
- *Un accompagnement sur mesure tout au long de la formation*
- *Des formateur.ices spécialisé.es dans l'IAE et le travail social*
- *La possibilité de suivre tout ou une partie de la formation/ suivi modulaire*





# Présentation RESPAI : Réseau Expérience Soutien Pair Aidance

*Depuis 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité de Bourgogne-Franche-Comté propose une formation à la médiation pair. S'adressant aux personnes souhaitant devenir pair-aidant-e de façon professionnelle ou bénévole, ou aux pairs-aidant-es déjà salarié-es, elle permet de développer les outils et compétences adéquats à une pratique dans un cadre professionnel. D'une durée de 6 mois (janvier/juillet 2024), cette formation pensée en alternance entre théorie et pratique sur le terrain est entièrement gratuite, et ne nécessite aucun prérequis.*



# RESPAI : Réseau Expérience Soutien Pair Aidance

## Contexte

La pair-aidance est une démarche permettant à une personne concernée par un parcours de vie difficile (expérience d'addiction, parcours locatif précaire, problématiques de santé mentale, etc.), et ayant mis ces difficultés à distance, d'utiliser cette expérience personnelle pour aider des personnes rencontrant à leur tour des épreuves de vie similaires. Le travail pair est complémentaire des autres interventions professionnelles de l'action sociale et sanitaire par son point de vue différent et aide à replacer la personne accompagnée au cœur des pratiques.

## Objectifs pédagogiques

- Outiller des personnes concernées pour qu'elles soient en capacité d'exercer des missions de médiation sociale et sanitaire auprès de leurs pairs
- Favoriser la continuité et l'accessibilité des parcours de soins et d'accompagnement en direction des personnes démunies par l'action de médiateurs et médiatrices pairs
- Participer au repositionnement de la personne accompagnée / du.de la patient.e, au centre des pratiques structurantes du travail social et soignant

## Public



Personnes souhaitant devenir pair-aidantes, travailleur.euses pairs déjà en activité.

Être dans une démarche de rétablissement et pouvoir utiliser son savoir expérientiel

## Durée



6 mois : 17 jours de théories, 15 semaines de mise en pratique sur le terrain de stage

## Coût pédagogique



La formation est gratuite.

## Intervenant

Une variété d'intervenant.e.s sur les champs du rétablissement et de la santé

# Bases de la fonction d'encadrant.e technique

## Contexte

Les encadrant.e.s techniques portent dans les SIAE une pluralité de rôles, selon les contextes organisationnels et territoriaux.

Cette formation permet de répondre aux enjeux de reconnaissance et de professionnalisation du métier, de la même manière qu'elle permet de (re)clarifier les rôles clés des encadrants dans leurs organisations du travail et de la production.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les bases de la coopération dans la pratique professionnelle des permanents de la SIAE qui engagent vers un management de proximité innovant.
- La création de processus de travail qui favorise l'accueil, l'intégration, la formation et l'acquisition de compétences du salarié en transition.
- La sortie dynamique et l'accès à l'emploi durable renforcé

## Public



Professionnel.le chargé.e. de l'encadrement et/ou de l'accompagnement socioprofessionnel des salarié.e.s

## Durée



4 jours de formation

## Contenu

### Jour 1 : Des bases de la coopération dans la pratique professionnelle des permanents de la SIAE

Les bases méthodologiques essentielles aux logiques d'un management de proximité innovant :

- La valorisation, le questionnement, la proposition et la décision
- Les clefs de la motivation
- La médiation active

### Jour 2 : Le management de proximité pour l'équipe de salariés en transition

Les valeurs de la coopération pour un management d'équipe qui permet une gestion des relations optimale :

- Les notions d'objectifs partagés, de rôles et processus
- Les modes d'information et de communication
- La mobilisation et la motivation au travail : écoute active, valorisation...
- La résolution des problèmes et des conflits

### Jour 3 : La création d'un processus de travail qui favorise l'accueil, l'intégration et la formation du salarié en transition

La mise en œuvre méthodologique d'un management de proximité innovant :

- La clarification de son rôle d'encadrant et du rôle du salarié en transition
- L'accueil, l'intégration et la formation des nouveaux salariés en insertion via le projet de la structure
- La régulation du fonctionnement en équipe
- La formation et l'évaluation du travail et des processus mis en œuvre

### Jour 4 : la coopération qui s'organise autour du suivi du salarié en transition

L'accompagnement en interne et en externe jusqu'à la sortie à la sortie dynamique du salarié en transition :

- Les entretiens individuels et le suivi de l'accompagnement symbolisés par le plan d'action
- Les mises en relation et mises en situations
- La ré-union et la communication
- Les relations ASP/CIP/ET

#### Méthode

- Logique interactive à partir d'échanges et confrontation d'expériences entre les participant.e.s
- Etudes de cas, mises en situation, temps d'analyse
- Présentation de grilles d'analyses permettant d'enrichir les représentations

#### Intervenant



Agnès Luc, Médiatrice  
Sève Emploi, Formatrice  
et consultante dans le  
secteur social

#### Coût pédagogique



Formation disponible  
seulement **en intra**, coût sur  
devis

# Gestion des conflits

## Contexte

Les personnel.e.s des structures accueillant des publics en difficulté peuvent avoir à faire face à des situations de conflits pour lesquels ils peuvent se sentir désarmé.e.s.

Cette formation apportera des outils pour mieux appréhender les ressorts, comprendre les enjeux et savoir réagir face à ces situations.

## Objectifs pédagogiques

- Développer la compréhension des enjeux des conflits du personnel des structures accueillant des publics en difficulté
- Aiguiser leur conscience de leurs propres émotions et enjeux face à des situations de conflit
- Savoir adopter les attitudes et stratégies adaptées

## Public



Professionnel.le de terrain

## Durée



2 jours de formation

## Contenu

### Analyser le conflit

- Les caractéristiques d'un conflit
- Les causes
- Observer la situation de façon factuelle

### Gérer les comportements

- Reconnaître ses émotions et leur impact
- Repérer les différents types de comportement
- Adopter un comportement adapté à la situation

### Développer son assertivité

- Identifier ses tendances comportementales
- Déceler ses besoins derrière ses émotions
- Pratiquer l'écoute active

## Développer la coopération

- La communication responsable
- La résolution de conflit au sein de l'équipe
- Les clés de la médiation

### Méthode

- Analyse de situations concrètes proposées par les participant.e.s
- Etudes de cas et brainstorming
- Travaux d'exploration, d'élaboration en sous-groupes

### Intervenant



Christine Carro,  
Formatrice Coach

### Coût pédagogique



Formation disponible  
seulement en intra, coût  
sur devis

# Pouvoir d'agir

## Contexte

Cette formation permet aux professionnel.le.s d'avoir des connaissances théoriques et pratiques dans le champ de la psychologie à partir de la notion du "pouvoir d'agir" pour évoluer dans leurs pratiques quotidiennes

## Objectifs pédagogiques

- Se représenter les possibilités d'application de nouvelles connaissances autour de la notion du pouvoir d'agir
- Mettre à profit ces connaissances dans un contexte d'une institution SMSS
- Transférer ces savoirs, savoir-être et savoir-faire dans sa pratique professionnelle

## Public



Tout.e professionnel.le de terrain oeuvrant dans le secteur social et médico-social

## Durée



2 jours de formation

## Contenu

**Jour 1** : se représenter le pouvoir d'agir (notion, repères, enjeux, cadre réglementaire)

-A partir de ce que les stagiaires ont préparé et en appui sur des situations du quotidien, chaque stagiaire est invité(e) à se représenter dans sa propre pratique : les enjeux, les repères et les outils / cadre réglementaire.

-Ateliers en sous-groupe permettant de valoriser, partager et mutualiser des bonnes pratiques déjà adéquates dans plusieurs cas réels de situation-type : Le blocage / risque de rupture de prise en charge induite par la problématique de la personne

## Intersession

Elle permet un temps de recul, de réflexion, d'échange, d'observation et d'après-coup. Chacun des stagiaires peut ainsi s'entraîner à mettre en mouvement sa dynamique de pouvoir d'agir à son rythme.

**Jour 2** : Pouvoir d'agir : quelles pistes dans mon propre champ de fonction ?

-Tour de table du vécu du jour 1 et de l'intersession

-A partir de situations amenées par les participants - apports d'outils échanges débats sur des axes et niveaux logiques d'agir.

-L'après-midi, en sous-groupe, chaque stagiaire est invité(e) à appliquer les connaissances pour analyser des situations de prise en charge. En séance plénière, les stagiaires élargissent leur vision de l'environnement ressource institutionnel

-Temps de consolidation et bilan

## Méthode

- Apports théoriques
- Ateliers en sous-groupe
- Documents supports de formations projetés

## Intervenant



Sophie Mandigout,  
Psychologue clinicienne et  
consultante formatrice en  
organisation du travail

## Coût pédagogique



Formation disponible  
seulement en intra, coût  
sur devis



# Les écrits professionnels

## Contexte

Cette formation permet aux participant.e.s de produire des écrits professionnels adaptés au secteur social et médico-social, aux principes de leur métier d'accompagnement des usager.e.s dans un environnement institutionnel.

## Objectifs pédagogiques

- Se questionner concernant les enjeux éthiques et juridiques des écrits professionnels
- Connaître un processus d'écriture et recevoir des conseils afin de rendre les écrits plus efficaces

## Public



Des professionnel.les de l'action sociale et médico-sociale soumis aux obligations de la loi 2002-2

## Durée



2 jours de formation

## Contenu

### Jour 1

- Travail réflexif : les attentes, quel rapport à l'écriture au travail
- Les écrits professionnels : définitions, enjeux
- Ethique & déontologie dans le processus d'écriture
- Loi 2002-2 : les principes, les différents types d'écrits inscrits dans la loi
- La place de l'utilisateur dans l'écriture
- Les écrits professionnels : Responsabilités et dimensions institutionnelles
- Engagement de l'auteur
- Secret professionnel
- Echange d'informations à caractère secret

## Jour 2

- Retour sur la première journée : posture éthique, écriture, charte éthique des écrits professionnels,
- Conseils : conseils de rédaction, de construction
- Application des conseils : étude de cas
- Ateliers écritures : mails, compte rendu, carte mentale
- Conseils d'argumentation et étude de cas

### Méthode

- Exposés théoriques et études de cas concrets
- Temps réflexifs et d'expérimentation
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Intervenant



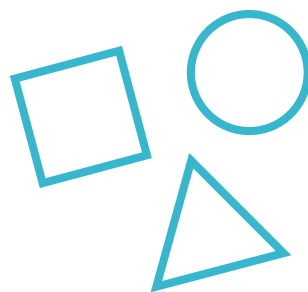
Marie-Claire Gallin-Martel,  
formatrice et consultante  
en psychologie du travail  
et praticienne de la  
psychologie positive

### Coût pédagogique



Formation disponible  
seulement en intra, coût  
sur devis

# Organisation et modalités des formations



Si vous souhaitez mettre en place une formation dans votre structure, contactez-nous afin que nous puissions prendre en compte votre besoin et vous faire une réponse personnalisée !

## ➤ Modalités pratiques

Suite à cette demande de contact, **un entretien** sera réalisé avec vous pour aborder vos besoins précis. La Fédération s'engage à vous proposer cet entretien dans un délai de 5 jours. A la suite de cet entretien, **un programme détaillé** ainsi qu'un **devis** vous seront envoyés.

Dès retour du devis signé, une **convention** sera établie entre vous et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Chaque stagiaire recevra une **convocation** lui confirmant son **inscription** ainsi que les dates et le lieu de déroulement du stage (délais d'accès en fonction des disponibilités de l'intervenant)

Un espace extranet sera créé où chaque stagiaire retrouvera les informations utiles, les conditions d'utilisation, les ressources pédagogiques et les questionnaires d'évaluation de la formation.

A la fin de la session, un certificat de réalisation et une **facture** vous seront délivrées afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO.

## LIEU ET HORAIRES DES FORMATIONS

Le lieu exact est déterminé lors du premier entretien. Les formations se déroulent habituellement en présentiel, sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont généralement 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi. Elles peuvent se dérouler en format distanciel sur des horaires adaptés.

## LES EVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées à différents moments du parcours pédagogique :

- Un questionnaire en amont de la formation qui permet d'appréhender les attentes des stagiaires
- une évaluation des acquis par questionnaire en cours de formation
- Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 mois après la formation pour envisager les axes d'amélioration)
- Un questionnaire d'évaluation est également transmis au/à la formateur.ice, ainsi qu'à la structure « cliente ».

## • TARIFS ET CONDITIONS D'ANNULATION

### ➤ Tarifs des actions de formation

Un devis sur mesure sera réalisé en fonction de votre demande.

Un tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté à jour de leur cotisation fédérale et régionale.

### ➤ Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer lors de l'entretien.

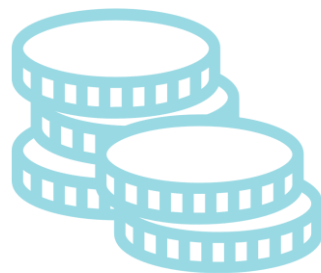
La Fédération n'accepte pas la subrogation de paiement OPCO.

### ➤ Annulation par les participant.es ou les structures

Toute formation commencée est due.

Il en va de même en cas de désistement dans les sept jours précédent l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

# Financement



La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°26 71 01905 71.

Notre organisme de formation certifiées Qualiopi, nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO ou votre CPF pour les formations certifiantes (RNCP).

## ***Bon à savoir !***

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou une partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.

N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation.

---

# CONTACTS

---



Pour vous aider à construire votre projet de formation :

**Nouchine AZIZI**

*Responsable formation et référente handicap*

[formation-bfc@federationsolidarite.org](mailto:formation-bfc@federationsolidarite.org)

06.46.85.58.38

Pour toute question relative à votre formation d'ordre administratif :

**Nadège SAULGEOT**

*Assistante Administrative*

[administratif@federationsolidarite-bfc.org](mailto:administratif@federationsolidarite-bfc.org) /

07.76.58.10.77